

Concours d'entrée DE accompagnement danse 2025

Envoi des dossiers : jusqu'au 13 février 2025 à 23h59

En partenariat avec le CRR de Toulouse, l'Université Toulouse – Jean Jaurès, et l'unité danse de l'isdaT.

Procédure

Inscriptions en ligne : du 7 janvier au 13 février 2025 sur le site www.isdat.fr

Date limite d'envoi des dossiers complétés : 13 février 2025, 23h59

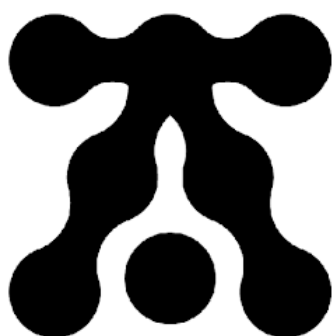
Obligatoire : pour déposer votre dossier et les documents pour le concours d'entrée vous devez disposer ou créer une adresse mail Gmail.

Important : Seul-es les candidat-es âgé-es au maximum de 30 ans au 31 décembre de la première année universitaire envisagée peuvent concourir.

N.B. : Tout dossier envoyé après cette date sera refusé.

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, les droits d'inscription au concours demeurent acquis pour l'institut et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

L'isdaT est un établissement d'enseignement supérieur dont les formations s'articulent conjointement avec une licence de l'université Toulouse – Jean Jaurès. **Néanmoins, vous n'avez pas à vous inscrire sur la plateforme Parcoursup pour candidater dans notre établissement.** L'inscription à l'université se fera ultérieurement, après admission dans l'établissement et selon des modalités spécifiques.



1. Documents à fournir pour les candidat-es français-es

Votre pré-inscription en ligne ne vaut pas inscription. Pour valider votre inscription, vous devez déposer votre dossier en une seule fois sur le lien suivant : <https://forms.gle/xqbdPNLRTTeSL3Mf9>

Au plus tard le 13 février 2025 à 23h59.

1.1. Documents à fournir pour les candidat-es français-es

Cette fiche de renseignements complétée (avec votre photo et votre signature), renommée à vos nom et prénom en format PDF (**Nom du fichier « Nom-Prenom-Fiche-de-Renseignements-DE-Acc-danse.pdf »**)

Une photocopie de votre pièce d'identité recto/verso au format PDF (**Nom du fichier « Nom-Prenom-Carte-identite- DE-Acc-danse.pdf »**)

Votre diplôme du baccalauréat (ou diplôme équivalent) + relevé de notes / ou votre demande de dérogation au baccalauréat (cf annexe 2), accompagnée des

justificatifs nécessaires (attestations, certificats), au format PDF (**Nom du fichier « Nom-Prenom-Diplômes- DE-Acc-danse.pdf »**)

Votre DEM complet ou DNOP dans la discipline présentée au concours / ou votre demande de dérogation au DEM ou DNOP en cours (cf. annexe 1), accompagnée des justificatifs nécessaires (attestations, certificats) au format PDF ou un certificat de scolarité en CPES attestant l'inscription en Classe Préparatoire aux Études Supérieures CPES en 2^e et 3^e année. (**Nom du fichier « Nom-Prenom-DEM- DE-Acc-danse.pdf »**)

Si parcours universitaire antérieur : vos relevés de notes de chaque semestre en licence ou master, et des diplômes s'il y a lieu, au format PDF (**nom du fichier « Nom-Prenom-Licence- DE-Acc-danse.pdf »**)

Une lettre de motivation au format PDF (**nom du fichier « Nom-Prenom-Lettre-de-motivation- DE-Acc-danse.pdf »**)

Le reçu de règlement des droits d'inscription d'un montant de 54 euros au format PDF (**nom du fichier « Nom-Prenom-Reçu-paiement- DE-Acc-danse.pdf »**)

2. Démarches et documents à fournir pour les candidat-es de l'UE et hors UE

2.1. Démarches d'admission préalables

Les étudiant-es ayant passé leurs diplômes musicaux à l'étranger doivent fournir une traduction des diplômes faite par un traducteur assermenté et, pour les études générales, une attestation de niveau d'études délivrée par le centre ENIC-NARIC France (tél : +33 (0)1 45 07 63 21 / e-mail : enic-naric@ciep.fr). Candidat-es hors UE : se renseigner très rapidement auprès du « Pôle des étudiants étrangers » de l'Université Toulouse – Jean Jaurès concernant les démarches administratives préalables. :

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/international/pole-des-etudiants-etrangers-6669.kjsp>

Test de langue française obtenu :

Oui
Non

Si oui :

DELFI niveau B2

TEF niveau 4

TCF niveau B2

TEF Niveau B4

Autre, précisez :

2.2. Documents à fournir pour les candidat-es de l'UE et hors UE :

Une version pdf de la traduction officielle et assermentée du diplôme équivalent au baccalauréat français + relevé de notes, **(Nom du fichier « Nom-Prenom-Diplômes-DE-Acc-danse.pdf »)**

Une photocopie de votre pièce d'identité/passeport recto/verso au format PDF **(Nom du fichier « Nom-Prenom-Carte-identite- DE-Acc-danse.pdf »)**

Une version pdf de la traduction officielle et assermentée de l'équivalent du DEM, ou du DNOP, ou de la licence de musicologie ou un certificat de scolarité en CPES attestant l'inscription en Classe Préparatoire aux Études Supérieures CPES en 2^e et 3^e année. **(Nom du fichier « Nom-Prenom-DEM-DE-Acc-danse.pdf »)**

Une version pdf pour les études générales, une attestation de niveau d'études délivrée par le centre ENIC-NARIC France. **(Nom du fichier « Nom-Prenom-ENIC-NARIC.pdf »)**

Tél. : +33(0)1 45 07 63 21, e-mail : enic-naric@ciep.fr)

Une version pdf pour les candidat-es de nationalité étrangère de pays non francophones, fournir un justificatif de test de langue française de niveau B2 **(Nom du fichier « Nom-Prenom-B2.pdf »)**

Une lettre de motivation au format PDF en Français.

(Nom du fichier « Nom-Prenom-Lettre-de-motivation- DE-Acc-danse.pdf »)

Le reçu de règlement des droits d'inscription d'un montant de 54 euros

(Nom du fichier « Nom-Prenom-Recu-paiement- DE-Acc-danse.pdf »)

3. Cours en cours et validation définitive

Pour les candidat-es en classe de terminale et/ou en cours de DEM – DNOP sans inscription en classe CPES, la réussite au concours d'entrée ne sera valide que sur présentation des diplômes obtenus

Une commission de recevabilité étudiera l'ensemble des dossiers. À l'issue de celle-ci, une confirmation de participation au concours d'entrée vous sera envoyée par mail mi-mars.

4. **Frais concours à payer avant le 13 février 2025**

Le règlement des frais d'inscription au concours est de **54 euros** (pas de tarif différent pour les boursier-es).

Pour le paiement vous devez faire une demande à l'adresse regie@isdatt.fr (pas de virement) afin d'effectuer un paiement en ligne uniquement en précisant bien **Nom-Prénom-concours d'entrée-DE-Acc-danse-Unité Musique**).

À réception de votre paiement, **un reçu vous sera remis par mail par la régie** qu'il faudra impérativement joindre à votre dossier d'inscription.

Pour toutes questions financières, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : regie@isdatt.fr

5. **Épreuves orales**

Les épreuves des concours d'entrée 2025 en DE Accompagnement danse à l'isdatt se dérouleront sur 1 tour en présentiel entre le 14/04 et le 18/04, au CRR de Toulouse, 17 rue Larrey, 31000 Toulouse ou à l'antenne La Vache du CRR de Toulouse, 4 rue Marguerite Duras 31200 Toulouse.

Programme téléchargeable sur le site isdatt.fr

Les convocations vous seront envoyées par mail la **4ème semaine de Mars** avec les jours et horaires de passage qui ne pourront être modifiés.

Programme téléchargeable sur le site isdatt.fr

Résultats communiqués uniquement sur le site isdatt.fr le 30 avril 2025.

5.1. **Demande d'aménagement d'épreuves pour les candidat-es présentant un handicap**

Vous pouvez demander un aménagement d'épreuves dans le cas où vous auriez un handicap reconnu ne vous permettant pas de concourir selon les modalités indiquées dans les programmes des concours.

Votre demande sera étudiée par une commission qui déterminera les modalités de votre participation aux épreuves des concours d'entrée.

Les aménagements peuvent porter sur les conditions techniques de déroulement des épreuves, l'octroi de temps supplémentaire et/ou de pauses, des adaptations ou dispenses d'épreuves. Merci de faire une demande à Audrey DEJAMMES secrétariat pédagogique musique par e-mail : musique@isdatt.fr qui vous fournira le document en retour.

À compléter

Nom _____

Prénom _____

N° Portable _____

Photo
(image)
format
PDF)**1. Discipline présentée**

Accompagnement danse

2. Renseignements pour l'administration

Tél. (portable) de la personne à contacter en cas d'urgence :

E-mail de la personne à contacter en cas d'urgence :

3. Inscription à l'université

Pour rentrer à l'isdaT, vous n'avez **pas besoin de vous inscrire sur la plateforme Parcoursup**. Les étudiant-es en DE accompagnement danse sont également inscrit-es à l'université, mais l'inscription ne se fera qu'après admission dans la formation et aura des modalités spécifiques.

4. Cours musicaux

Fournir les diplômes, relevés de notes ou attestations de scolarité en cours

Année	Intitulé du diplôme préparé ou obtenus	Discipline-s	Professeur-es	Nom de l'établissement de préparation ou l'obtention

5. Coursus généraux

Fournir les diplômes, relevés de notes de chaque semestre ou attestations de scolarité en cours

Année	Intitulé du diplôme préparé ou obtenus	Domaine d'études	Nombre de semestres validés	Nom de l'établissement de préparation ou l'obtention

6. Votre programme (se référer au site www.isdat.fr pour connaître le programme par discipline)

IMPORTANT : le jury pourra pénaliser les candidat-es dont le programme ne respectera pas les consignes demandées dans le programme téléchargeable sur le site isdat.fr

NB : Le-la candidat-e devra prévoir 2 jeux de partitions de son programme complet pour le jury.

Œuvres présentées	Auteur-e	Mouvement	Durée
1.			
2.			
3.			
4.			

7. Validation du dossier d'inscription

Nom du-de la candidat-e : _____

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Date : _____

Signature (Nom et Prénom)

NB : Tous les champs sont obligatoires. Le dossier d'inscription doit être accompagné des pièces justificatives demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

L'institut supérieur des arts et du design de Toulouse recueille vos données afin de traiter votre demande d'inscription. Les données collectées, conservées pendant 1 an, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de l'institut supérieur des arts et du design de Toulouse et de l'Université Toulouse – Jean Jaurès et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et le Règlement Européen Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD).

Annexe 1 concours DE accompagnement danse 2025

**Demande de dérogation : DEM en cours
ou DNOP en cours dans la discipline présentée**

NB : En cas de DEM partiel, joindre les justificatifs des UV obtenues et l'attestation de scolarité.

Transmettre vos résultats dès leur obtention en juin/juillet 2025

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

[illegible]

Annexe 2 concours DE accompagnement danse 2025

Demande de dérogation : baccalauréat en cours

NB : Joindre un certificat de scolarité en cours de validité pour les élèves de lycée. Dans les autres cas, joindre toutes les pièces justifiant des démarches d'équivalence réussies ou en cours.

Transmettre vos résultats dès leur obtention en juin/juillet 2025

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

[illegible]